



INVITATION A SOUMISSIONNER

Avis de recrutement d'un prestataire pour

Le recrutement d'un Cabinet de chargé de la mise en place d'un centre de donnée pour les stockages au profit du ministère de la Justice des droits Humains chargé des relations avec les Institutions

RFP No. 00187/PNUD/COSED/2022

Projet : COSED

Pays: Burkina Faso

Publié le : 13 September 2022

Sommaire

Section 1. Lettre d'Invitation	4
Section 2. Instruction aux soumissionnaires	5
A. DISPOSITIONS GENERALES 5	
1. Introduction	5
2. Fraude et Corruption, Cadeaux et Hospitalité	5
3. Eligibilité.....	6
4. Conflit d'Intérêts	6
B. Invitation à soumissionner (RFP) 7	
5. Considerations Générales	7
6. Coût de préparation de la proposition.....	7
7. Langues	7
8. Documents à considérer dans la soumission	7
9. Documents établissant l'éligibilité et la qualification des soumissionnaires	7
10. Format et contenu de la proposition technique.....	7
11. Proposition Financière.....	8
12. Garantie de soumission	8
13. Devises.....	8
14. Joint Venture, Consortium or Association	8
15. Proposition Unique.....	9
16. Période de Validité de la Proposition	10
17. Extension de la Période de Validité de la Proposition	10
18. Clarification des propositions	10
19. Modification des Propositions	10
20. Proposition Alternative.....	11
21. Conférence préparatoire	11
C. SOUSSION ET OUVERTURE DES PROPOSITIONS 11	
22. Soumission.....	11
23. Date limite pour la soumission des propositions et propositions tardives	13
24. Retrait, substitution et modification des propositions.....	13
25. Ouverture des propositions.....	13
D. Evaluation des propositions 14	
26. Confidentialité	14
27. Evaluation des propositions.....	14
28. Examen préliminaire.....	14
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	14
30. Evaluation des propositions techniques et financières	15

Programme des Nations Unies pour le Développement



31.	Vérfications nécessaires	15
32.	Clarification des propositions	16
33.	Réactivité de la proposition	16
34.	Non-conformités, erreurs et omissions réparables	16
E.	Adjudication du contrat	17
35.	Droit d'accepter, rejeter, une ou toute proposition	17
36.	Critères d'attribution	17
37.	Debriefing	17
38.	Droit de modifier les exigences au moment de l'adjudication	17
39.	Signature du contrat	17
40.	Type de contrat et conditions générales	17
41.	Garantie de performance	18
42.	Garantie bancaire pour les avances.....	18
43.	Dommages et intérêts	18
44.	Dispositions relatives au paiement.....	18
45.	Plainte des fournisseurs.....	18
46.	Autres dispositions	18
	Section 3. Fiche Technique	19
	Section 4. Critère d'évaluation	23
	Section 5. Termes de Référence	26
	Section 6 : Formulaire de soumission / Liste de contrôle	Error! Bookmark not defined.
	Form A : Formulaire de soumission de la proposition technique	Error! Bookmark not defined.
	Form B : Formulaire d'information du soumissionnaire	Error! Bookmark not defined.
	Form C : Formulaire d'information pour les Joint-Venture/Consortium/ Association	52
	Form D : Formulaire de qualification	52
	Form E : Formulaire de la proposition technique.....	55
	Form F : Formulaire de soumission de proposition financière.....	63
	Form G : Formulaire de proposition financière	63
	Form H : Formulaire de garantie de soumission	Error! Bookmark not defined.



Programme des Nations Unies pour le Développement

SECTION 1. LETTRE D'INVITATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relative à l'objet sus-référencé.

Cette invitation à soumissionner inclut les documents suivants ainsi que les conditions générales relatives aux contrats insérés dans la Fiche Technique (FT) :

- Section 1: Lettre d'Invitation
- Section 2: Instruction aux soumissionnaires
- Section 3: Fiche technique (FT)
- Section 4: Critères d'évaluation
- Section 5: Termes of Reference
- Section 6: Formulaire de soumission à renvoyer
 - Form A: Formulaire de soumission technique
 - Form B: Formulaire d'informations sur le soumissionnaire
 - Form C: Formulaire d'informations pour les Joint Venture/Consortium/Association
 - Form D: Formulaire de qualification
 - Form E: Format de proposition technique
 - Form F: Formulaire de soumission financière
 - Form G: Format de proposition financière

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

Veuillez accuser réception de cet AO en utilisant la fonction « **accepter l'invitation** » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering **Event ID**: Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres.

Si vous souhaitez davantage d'éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée (procurement.bf@undp.org) dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Les offres de prix adressées au Représentant Résident du PNUD peuvent être soumises **uniquement** en ligne par le système Etendering à travers le lien suivant : <https://etendering.partneragencies.org> avec votre propre mot de passe au plus tard le : **07 octobre 2022 à l'heure GMT indiquée par le système.**

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant : event.guest , Mot de passe : why2change) et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide.

Des outils complémentaires pouvant faciliter votre compréhension /enregistrement dans le système peuvent être accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notice/resources/>

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Délivré par :

Nom : Procurement Unit

Approuvé par : **Léon Badibanga**

Operations Manager 13-Sep-2022

DocuSigned by:
Leon Badibanga
15749078DF31479...

SECTION 2. INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES

A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

<p>1. Introduction</p>	<p>1.1 Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFP, y compris les modifications écrites du PNUD. Cette RFP est menée conformément aux Politiques et Procédures du Programme et des Opérations du PNUD (POPP) sur les Contrats et les Acquisitions qui peuvent être consultées à l'adresse suivante</p> <p>1.2 https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d</p> <p>1.3 Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne constitue ni n'implique l'acceptation de la proposition par le PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de cette RFP.</p> <p>1.4 Dans le cadre de la soumission, il est souhaitable que le soumissionnaire s'inscrive sur le site Web du Marché mondial des Nations Unies (UNGM) (www.ungm.org). Le soumissionnaire peut toujours soumettre une offre même s'il n'est pas enregistré auprès de l'UNGM. Cependant, si le soumissionnaire est sélectionné pour l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit s'inscrire à l'UNGM avant la signature du contrat.</p>
<p>2. Fraude et Corruption, Cadeaux et Hospitalité</p>	<p>2.1 Le PNUD applique strictement une politique de tolérance zéro sur les pratiques proscrites, y compris la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique, et contraint les soumissionnaires à respecter les normes d'éthique les plus strictes. La politique anti-fraude du PNUD peut être consultée sur http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html#anti</p> <p>2.2 Les soumissionnaires / vendeurs n'offriront aucun cadeau ou hospitalité aux membres du personnel du PNUD, y compris les voyages récréatifs à des événements sportifs ou culturels, les parcs à thème ou les offres de vacances, le transport ou les invitations aux déjeuners ou dîners extravagants.</p> <p>2.3 En application de cette politique, le PNUD :</p> <p>(a) rejettera une proposition s'il détermine que le soumissionnaire sélectionné s'est livré à des pratiques frauduleuses durant la compétition pour le contrat en question ;</p> <p>(b) déclarera un fournisseur inéligible, indéfiniment ou pour une période déterminée, à l'attribution d'un contrat si, à tout moment, il détermine que le vendeur s'est livré à des pratiques frauduleuses durant la compétition ou en exécutant un Contrat du PNUD.</p> <p>2.4 Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies, qui peut être trouvé à l'adresse suivante : https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct</p>



<p>3. <i>Eligibilité</i></p>	<p>3.1 Un fournisseur ne devrait pas être suspendu, exclu ou autrement identifié comme inéligible par une organisation des Nations Unies ou le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs sont donc tenus de divulguer au PNUD s'ils sont soumis à une sanction ou à une suspension temporaire imposée par ces organisations.</p> <p>3.2 Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que ses employés, Co entrepreneurs, sous-traitants, fournisseurs de services, fournisseurs et / ou employés respectent les critères d'admissibilité établis par le PNUD.</p>
<p>4. <i>Conflit d'Intérêts</i></p>	<p>4.1 Les soumissionnaires doivent strictement éviter les conflits avec d'autres affectations ou leurs propres intérêts, et agir sans considération pour les travaux futurs. Les soumissionnaires ayant un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation quant à la généralité de ce qui précède, les soumissionnaires et l'un ou l'autre de leurs affiliés seront considérés comme ayant un conflit d'intérêts avec une ou plusieurs parties dans ce processus de sollicitation, s'ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Sont ou ont été associés par le passé à une entreprise ou à l'une de ses filiales qui a été engagée par le PNUD pour fournir des services pour la conception, les spécifications, les termes de référence, l'analyse / estimation des coûts et d'autres documents destinés à être utilisés pour l'acquisition des biens et services dans le cadre de ce processus de sélection ; b) Ont participé à la préparation et / ou à la conception du programme / projet lié aux services demandés dans le cadre du présent RFP ; ou c) Sont jugés en conflit pour toute autre raison, telle qu'établie par le PNUD ou à la discrétion du PNUD. En cas d'incertitude quant à l'interprétation d'un conflit d'intérêts potentiel, les soumissionnaires doivent divulguer au PNUD et demander au PNUD de confirmer s'il existe ou non un tel conflit. <p>4.2 De même, les soumissionnaires doivent divulguer dans leur proposition leur connaissance des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Si les propriétaires, copropriétaires, dirigeants, directeurs, actionnaires contrôlants, de l'entité soumissionnaire ou du personnel clé sont des membres de la famille du personnel du PNUD impliqués dans les fonctions d'approvisionnement et / ou le gouvernement du pays ou un partenaire bénéficiaire de cet RFP ; et b) Toutes les autres circonstances pouvant mener à des conflits d'intérêts réels ou perçus, à des pratiques de collusion ou à des pratiques de concurrence déloyale. La non-divulgaration d'une telle information peut entraîner le rejet de la proposition ou des propositions affectées par cette dernière. <p>4.3 L'éligibilité des soumissionnaires appartenant en totalité ou en partie au gouvernement sera subordonnée à l'évaluation et à l'examen approfondis par le</p>

	<p>PNUD de divers facteurs tels que l'enregistrement, l'exploitation et la gestion en tant qu'entreprise indépendante, l'étendue de la propriété / les subventions, le mandat et l'accès potentiel à l'information dans le cadre de cet RFP entre autres. Les conditions qui peuvent entraîner un avantage indu contre d'autres soumissionnaires peuvent entraîner le rejet éventuel de la proposition.</p>
B. Invitation à soumissionner (RFP)	
5. <i>Considérations Générales</i>	<p>5.1 Lors de la préparation de la proposition, le soumissionnaire doit examiner la demande de propositions en détail. Les lacunes importantes dans la fourniture de l'information demandée dans le RFP peuvent entraîner le rejet de la proposition.</p> <p>5.2 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter des erreurs ou des omissions dans le RFP. Si de telles erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit informer le PNUD.</p>
6. <i>Coût de préparation de la proposition</i>	6.1 Le soumissionnaire assumera tous les coûts liés à la préparation et / ou à la soumission de la proposition, que sa proposition ait été sélectionnée ou non. Le PNUD ne sera pas responsable de ces coûts, quelle que soit la conduite ou le résultat du processus d'achat.
7. <i>Langues</i>	7.1 La proposition, ainsi que toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, doit être rédigée dans la (les) langue (s) spécifiée (s) dans la FT.
8. <i>Documents à considérer dans la soumission</i>	8.1 La proposition doit comprendre les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> a) les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire b) Proposition technique c) proposition financière ; d) la garantie de soumission, si requise dans la FT ; e) Toute pièce jointe et / ou annexe à la proposition.
9. <i>Documents établissant l'éligibilité et la qualification des soumissionnaires</i>	9.1 Le soumissionnaire doit fournir une preuve documentaire de son statut de fournisseur admissible et qualifié, en utilisant les formulaires prévus à la section 6 et en fournissant les documents requis dans ces formulaires. Pour attribuer un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées à la satisfaction du PNUD.
10. <i>Format et contenu de la proposition technique</i>	<p>10.1 Le soumissionnaire est tenu de soumettre une proposition technique en utilisant les formulaires standard et les modèles fournis à la section 6 du RFP.</p> <p>10.2 La proposition technique ne doit inclure aucun prix ou information financière. Une proposition technique contenant des informations financières importantes peut être déclarée non recevable.</p> <p>10.3 Les échantillons d'articles, lorsque requis selon la section 5, doivent être fournis dans les délais spécifiés et sauf indication contraire du PNUD, sans frais pour le PNUD</p> <p>10.4 Lorsque cela est applicable et requis conformément à la section 5, le soumissionnaire doit décrire le programme de formation nécessaire disponible pour l'entretien et l'exploitation des services et / ou de l'équipement offerts ainsi</p>

Programme des Nations Unies pour le Développement



	<p>que le coût pour le PNUD. Sauf indication contraire, cette formation ainsi que le matériel de formation doivent être fournis dans la langue de l'offre, comme indiqué dans la FT.</p>
<p>11. Proposition Financière</p>	<p>11.1 The Financial Proposal shall be prepared using the Standard Form provided in Section 6 of the RFP. It shall list all major cost components associated with the services, and the detailed breakdown of such costs.</p> <p>11.2 Any output and activities described in the Technical Proposal but not priced in the Financial Proposal, shall be assumed to be included in the prices of other activities or items, as well as in the final total price.</p> <p>11.3 Prices and other financial information must not be disclosed in any other place except in the financial proposal.</p>
<p>12. Garantie de soumission</p>	<p>12.1 Une garantie de soumission, si exigée par la FT, doit être fournie selon le montant et la forme indiqués dans la FT. La garantie de soumission est valable jusqu'à trente (30) jours après la date limite de validité de la proposition.</p> <p>12.2 La garantie de soumission doit être incluse avec la proposition technique. Si la garantie de soumission est exigée par la demande de propositions mais ne figure pas avec la proposition technique, la proposition doit être rejetée.</p> <p>12.3 Si le montant de la Garantie de soumission ou sa période de validité est inférieur à ce qui est requis par le PNUD, le PNUD rejette la Proposition</p> <p>12.4 Dans le cas où une soumission électronique est autorisée dans la FT, les soumissionnaires doivent inclure une copie de la garantie dans leur proposition et l'original de la Garantie de soumission doit être envoyé par messagerie ou remise en main propre conformément aux instructions de la FT.</p>
<p>13. Devises</p>	<p>13.1 Tous les prix doivent être indiqués dans la ou les devises indiquées dans la FT. Lorsque les Propositions sont établies dans des devises différentes, à des fins de comparaison de toutes les Propositions :</p> <p>a) Le PNUD convertira la monnaie mentionnée dans la proposition dans la devise de prédilection du PNUD, conformément au taux de change opérationnel des Nations Unies en vigueur le dernier jour de la soumission des propositions ; et</p> <p>b) Si le PNUD sélectionne une proposition d'attribution libellée dans une devise différente de la devise de préférence de la FT, le PNUD se réserve le droit d'attribuer le contrat dans la devise du PNUD, en utilisant la méthode de conversion spécifiée ci-dessus.</p>
<p>14. Joint-Venture, Consortium or Association</p>	<p>14.1 Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques qui formeront ou ont formé une coentreprise, un consortium ou une association pour la proposition, ils doivent confirmer dans leur proposition que: (i) ils ont désigné une partie pour agir en tant que entité chef de file, dûment habilitée à lier juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou de l'association, ce qui doit être attesté par un accord dûment notarié entre les entités juridiques et soumis avec la proposition; et (ii) si le contrat leur est attribué, le contrat sera conclu par et entre</p>



	<p>le PNUD et l'entité principale désignée, qui agira au nom et pour le compte de toutes les entités membres composant la coentreprise.</p> <p>14.2 Après la date limite de soumission de la proposition, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou l'association ne peut être modifiée sans le consentement écrit préalable du PNUD.</p> <p>14.3 L'entité chef de file et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou de l'association doivent se conformer aux dispositions de la clause 9 ci-dessus en ce qui concerne la soumission d'une seule proposition.</p> <p>14.4 La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou de l'association doit clairement définir le rôle attendu de chaque entité dans la coentreprise pour satisfaire aux exigences du RFP, tant dans la proposition que dans la coentreprise, le consortium ou l'accord d'association. Toutes les entités qui composent la coentreprise, le consortium ou l'association sont soumises à l'évaluation d'éligibilité et de qualification par le PNUD.</p> <p>14.5 Une coentreprise, un consortium ou une association présentant ses antécédents et son expérience devrait clairement distinguer :</p> <p>a) Ceux qui ont été entrepris conjointement par la coentreprise, le consortium ou l'association ; et</p> <p>b) Ceux qui ont été entrepris par les entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou de l'association.</p> <p>14.6 Les contrats antérieurs réalisés par des experts individuels travaillant en privé mais qui sont associés de manière permanente ou temporaire à l'une des sociétés membres ne peuvent être revendiqués comme l'expérience de l'entreprise commune, du consortium ou de l'association ou de ses membres, mais doivent uniquement être revendiqués par experts eux-mêmes dans leur présentation de leurs qualifications individuelles.</p> <p>14.7 La JV, le consortium ou les associations sont encouragés à répondre à des exigences multisectorielles de grande valeur lorsque le spectre d'expertise et de ressources requis peut ne pas être disponible au sein d'une même entreprise.</p>
<p><i>15. Proposition Unique</i></p>	<p>15.1 Le soumissionnaire (y compris les membres individuels d'une coentreprise) doit soumettre une seule proposition, soit en son nom propre, soit dans le cadre d'une coentreprise.</p> <p>15.2 Les propositions soumises par deux (2) soumissionnaires ou plus doivent toutes être rejetées si elles présentent l'une des caractéristiques suivantes :</p> <p>a) ils ont en commun au moins un associé, un administrateur ou un actionnaire majoritaire ; ou</p> <p>b) l'un d'entre eux reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de l'autre ou</p>



	<p>c) ils ont le même représentant légal aux fins du présent RFP ; ou</p> <p>d) ils ont une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les met en mesure d'avoir accès à l'information ou à l'influence sur la proposition d'un autre soumissionnaire concernant ce processus de RFP ;</p> <p>e) ils sont des sous-traitants de la proposition de l'autre soumissionnaire ou si un sous-traitant d'une proposition autre soumet également une proposition sous son nom en tant que soumissionnaire principal ; ou</p> <p>f) certains membres du personnel clé proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plus d'une proposition reçue pour ce processus de RFP. Cette condition relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants étant inclus dans plus d'une proposition.</p>
<p><i>16. Période de Validité de la Proposition</i></p>	<p>16.1 Les propositions restent valables pour la période spécifiée dans la FT, à compter de la date limite de soumission des propositions. Une proposition valable pour une période plus courte peut être rejetée par le PNUD et être déclarée non recevable.</p> <p>16.2 Au cours de la période de validité de la proposition, le soumissionnaire doit maintenir sa proposition originale sans aucun changement, y compris la disponibilité du personnel clé, les tarifs proposés et le prix total.</p>
<p><i>17. Extension de la Période de Validité de la Proposition</i></p>	<p>17.1 Dans des circonstances exceptionnelles, avant l'expiration de la période de validité de la proposition, le PNUD peut demander aux soumissionnaires de prolonger la période de validité de leurs propositions. La demande et les réponses doivent être faites par écrit et doivent être considérées comme faisant partie intégrante de la proposition.</p> <p>17.2 Si le soumissionnaire accepte de prolonger la validité de sa proposition, celle-ci doit être faite sans aucun changement dans la proposition originale.</p> <p>17.3 Le soumissionnaire a le droit de refuser de prolonger la validité de sa proposition et, dans ce cas, cette proposition ne sera pas évaluée davantage.</p>
<p><i>18. Clarification des propositions</i></p>	<p>18.1 Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements sur les documents du RFP au plus tard à la date indiquée dans la FT. Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit de la manière indiquée dans la FT. Si les demandes sont envoyées en dehors du canal spécifié, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, le PNUD n'a aucune obligation de répondre ou de confirmer que la requête a été officiellement reçue.</p> <p>18.2 Le PNUD fournira les réponses aux clarifications par la méthode spécifiée dans la FT.</p> <p>18.3 Le PNUD s'efforcera de fournir rapidement des réponses aux éclaircissements, mais tout retard dans cette réponse n'obligera pas le PNUD à reporter la date de soumission des Propositions, à moins que le PNUD n'estime qu'une telle prolongation est justifiée et nécessaire.</p>
<p><i>19. Modification des</i></p>	<p>19.1 À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, le PNUD peut, pour une raison quelconque, par exemple en réponse à une clarification demandée</p>



<i>Propositions</i>	<p>par un soumissionnaire, modifier le RFP sous la forme d'un addendum à ce dernier. Les modifications seront mises à la disposition de tous les soumissionnaires éventuels.</p> <p>19.2 Si la modification est substantielle, le PNUD peut prolonger la date limite de soumission de la proposition afin de donner aux soumissionnaires un délai raisonnable pour incorporer la modification dans leurs propositions.</p>
20. <i>Proposition Alternative</i>	<p>20.1 Sauf indication contraire dans la FT, les propositions alternatives ne seront pas considérées. Si la soumission d'une proposition alternative est autorisée par la FT, un soumissionnaire peut soumettre une proposition alternative, mais seulement s'il soumet également une proposition conforme aux exigences du RFP. Le PNUD ne considérera que la proposition alternative proposée par le soumissionnaire dont la proposition conforme est la plus élevée selon la méthode d'évaluation spécifiée. Lorsque les conditions d'acceptation sont remplies ou que les justifications sont clairement établies, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'une proposition alternative.</p> <p>20.2 Si des propositions multiples / alternatives sont soumises, elles doivent être clairement marquées comme "Proposition principale" et "Proposition alternative"</p>
21. <i>Conférence préparatoire</i>	<p>21.1 Le cas échéant, une conférence du soumissionnaire aura lieu à la date, à l'heure et au lieu précisés dans la FT. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutefois, la non-participation ne doit pas entraîner la disqualification d'un soumissionnaire intéressé. Les procès-verbaux de la conférence des soumissionnaires seront diffusés sur le site Web de l'approvisionnement et partagés par courriel ou sur la plateforme e-Tendering, comme indiqué dans la FT. Aucune déclaration verbale faite au cours de la conférence ne doit modifier les modalités et conditions du RFP, à moins d'être expressément incorporées dans les procès-verbaux de la conférence des soumissionnaires ou émises / affichées comme une modification au RFP.</p>
C. SOUMISSION ET OUVERTURE DES PROPOSITIONS	
22. <i>Soumission</i>	<p>22.1 Le soumissionnaire doit soumettre une proposition dûment signée et complète comprenant les documents et les formulaires conformément aux exigences de la FT. La soumission doit être faite de la manière spécifiée dans la FT.</p> <p>22.2 La proposition doit être signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à engager le soumissionnaire. L'autorisation doit être communiquée au moyen d'un document attestant l'autorisation délivrée par le représentant légal de l'entité soumissionnaire ou d'une procuration accompagnant la proposition.</p> <p>22.3 Les soumissionnaires doivent savoir que le simple fait de soumettre une proposition implique en soi que le soumissionnaire accepte entièrement les conditions générales du contrat du PNUD.</p>
Dépôt Manuel	<p>22.4 Le dépôt de la proposition (manuelle) par messenger ou remise en main propre autorisée ou spécifiée dans la FT sera régie comme suit :</p> <p>a) La Proposition signée doit être marquée « Original », et ses copies doivent être marquées « Copie » selon le cas. Le nombre de copies est indiqué dans la FT. Toutes les copies doivent être uniquement faites à partir de l'original signé. S'il y a des divergences entre l'original et les copies, l'original prévaudra.</p>



	<p>b) Les enveloppes de la proposition technique et de la proposition financière DOIVENT ÊTRE COMPLÈTEMENT SÉPARÉES et chacune d'elles doit être soumise individuellement et clairement identifiée à l'extérieur comme « PROPOSITION TECHNIQUE » ou « PROPOSITION FINANCIÈRE », selon le cas. Chaque enveloppe DOIT indiquer clairement le nom du soumissionnaire. Les enveloppes extérieures doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Porter le nom et l'adresse du soumissionnaire ; ii. S'adresser au PNUD comme indiqué dans la FT ; iii. Porter un avertissement qui stipule « Ne pas être ouvert avant l'heure et la date de l'ouverture de la proposition » comme spécifié dans la FT. <p>Si les enveloppes et les paquets avec la proposition ne sont pas scellés et marqués comme requis, le PNUD n'assumera aucune responsabilité pour le mauvais placement, la perte, ou l'ouverture prématurée de la proposition.</p>
<p>Soumission par email</p>	<p>22.5 L'envoi de courrier électronique s'il est autorisé ou spécifié dans la FT sera régi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les fichiers électroniques qui font partie de la proposition doivent être conformes au format et aux exigences indiqués dans la FT; b) La proposition technique et les dossiers de proposition financière doivent être complètement distincts. La proposition financière est cryptée avec des mots de passe différents et clairement étiquetés. Les fichiers doivent être envoyés à l'adresse e-mail dédiée spécifiée dans la FT ; c) Le mot de passe pour l'ouverture de la proposition financière ne doit être fourni qu'à la demande du PNUD. Le PNUD ne demandera le mot de passe qu'aux soumissionnaires dont la proposition technique a été jugée techniquement réactive. L'absence de mot de passe valide peut entraîner le rejet de la proposition.
<p>Soumission eTendering</p>	<p>22.6 La soumission électronique par eTendering, si elle est autorisée ou spécifiée dans la FT, est régie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les fichiers électroniques qui font partie de la proposition doivent être conformes au format et aux exigences indiqués dans la FT; b) La proposition technique et les dossiers de proposition financière doivent être complètement distincts et chacun d'eux doit être téléchargé individuellement et clairement étiqueté. c) Le fichier de proposition financière doit être chiffré avec un mot de passe afin qu'il ne puisse pas être ouvert ni visualisé tant que le mot de passe n'est pas fourni. Le mot de passe pour l'ouverture de la proposition financière ne doit être fourni qu'à la demande du PNUD. Le PNUD ne demandera le mot de passe qu'aux soumissionnaires dont la proposition technique a été jugée techniquement réactive. Le défaut de fournir le mot de passe correct peut entraîner le rejet de la proposition.

	<p>d) Les documents qui doivent être sous forme originale (p. ex., sécurité des soumissions, etc.) doivent être envoyés par messenger ou par livraison manuelle conformément aux instructions de la FT.</p> <p>e) Des instructions détaillées sur la façon de soumettre, de modifier ou d'annuler une offre dans le système eTendering sont fournies dans le Guide de l'utilisateur du système eTendering et les vidéos d'instruction disponibles sur ce lien :</p> <p>http://www.undp.org/content/UNDP/en/Home/Operations/Procurement/Business/Procurement-notice/Resources/</p>
23. <i>Date limite pour la soumission des propositions et propositions tardives</i>	<p>23.1 Les propositions complètes doivent être reçues par le PNUD de la manière et au plus tard à la date et à l'heure spécifiées dans la FT. Le PNUD ne reconnaît que la date et l'heure auxquelles la soumission a été reçue par le PNUD.</p> <p>23.2 Le PNUD n'examinera aucune proposition soumise après la date limite pour la soumission des propositions.</p>
24. <i>Retrait, substitution et modification des propositions</i>	<p>24.1 Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier sa proposition après qu'elle a été soumise à tout moment avant la date limite de présentation.</p> <p>24.2 Soumissions manuelles et par courriel: un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier sa proposition en envoyant un avis écrit au PNUD dûment signé par un représentant autorisé, et doit inclure une copie de l'autorisation (ou une procuration). La substitution ou modification correspondante de la proposition, le cas échéant, doit accompagner l'avis écrit respectif. Tous les avis doivent être soumis de la même manière que spécifié pour la soumission des propositions, en les marquant clairement comme «retrait» «substitution» ou «modification» .</p> <p>24.3 eTendering: un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier sa proposition en annulant, en éditant et en présentant de nouveau la proposition directement dans le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de bien suivre les instructions du système, de modifier et de soumettre une proposition de remplacement ou de modification au besoin. Des instructions détaillées sur la façon d'annuler ou de modifier une proposition directement dans le système sont fournies dans le Guide de l'utilisateur du soumissionnaire et des vidéos d'instruction.</p> <p>24.4 Les propositions demandées à être retirées sont retournées non ouvertes aux soumissionnaires (uniquement pour les soumissions manuelles), sauf si l'offre est retirée après l'ouverture de la soumission.</p>
25. <i>Ouverture des propositions</i>	<p>25.1 Il n'y a pas d'ouverture d'offre publique pour les RFP. Le PNUD ouvre les propositions en présence d'un Comité spécial formé par le PNUD, composé d'au moins deux (2) membres. Dans le cas d'un appel d'offres électronique, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois leur proposition ouverte.</p>

D. Evaluation des propositions	
26. Confidentialité	<p>26.1 Les informations relatives à l'examen, à l'évaluation et à la comparaison des propositions, ainsi qu'à la recommandation d'adjudication du marché, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne qui n'est pas officiellement concernée par ce processus, même après la publication du contrat retenu.</p> <p>26.2 Tout effort effectué par un soumissionnaire ou une personne au nom du soumissionnaire pour influencer le PNUD lors de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des propositions ou des décisions d'adjudication de contrat peut, à la décision du PNUD, entraîner le rejet de sa proposition et peut être soumis à l'application de procédures de sanctions des vendeurs du PNUD.</p>
27. Evaluation des propositions	<p>27.1 Il n'est pas permis au soumissionnaire de modifier ou de modifier sa proposition après la date limite de présentation de la proposition, sauf dans les cas prévus à l'article 24 du présent RFP. Le PNUD mènera l'évaluation uniquement sur la base des propositions techniques et financières présentées.</p> <p>27.2 L'évaluation des propositions est faite des étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Examen préliminaire b) Admissibilité minimale et qualification (si la préqualification n'est pas faite) c) Évaluation des propositions techniques d) Évaluation des propositions financières
28. Examen préliminaire	<p>28.1 Le PNUD examine les propositions pour déterminer si elles sont complètes en ce qui concerne les exigences minimales documentaires, si les documents ont été dûment signés, et si les propositions sont généralement en ordre, parmi d'autres indicateurs qui peuvent être utilisés à cette étape. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute proposition à ce stade.</p>
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	<p>29.1 L'admissibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en fonction des exigences minimales d'admissibilité et de qualification énoncées à la section 4 (critères d'évaluation).</p> <p>29.2 En termes généraux, les vendeurs qui satisfont aux critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Ils ne sont pas inclus dans la liste des terroristes et des financiers terroristes du Conseil de sécurité de l'ONU 1267/1989, ainsi que dans la liste des vendeurs inéligibles du PNUD ; b) Ils ont une bonne réputation financière et ont accès à des ressources financières suffisantes pour exécuter le contrat et tous les engagements commerciaux existants, c) Ils possèdent l'expérience, l'expertise technique, la capacité de production, le cas échéant, les certifications de qualité, les procédures d'assurance de la qualité et autres ressources applicables à la prestation des services requis ; d) Ils sont en mesure de se conformer pleinement aux conditions générales de contrat du PNUD ; e) Ils n'ont pas d'antécédents réguliers de décisions arbitrales à l'encontre du soumissionnaire ; et ...



	f) Ils ont un dossier de performance opportune et satisfaisante avec leurs clients.
<p><i>30. Evaluation des propositions techniques et financières</i></p>	<p>30.1 L'équipe d'évaluation examine et évalue les propositions techniques en fonction de leur réceptivité aux termes de référence et d'autres documents de la RFP, en appliquant les critères d'évaluation, les sous-critères et le système de points spécifiés dans la section 4 (Critères d'évaluation). Une proposition est rendue irrecevable à l'étape de l'évaluation technique si elle ne parvient pas à obtenir la note technique minimale indiquée dans la FT. Si nécessaire et s'il est indiqué dans la FT, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement réceptifs à présenter une présentation relative à leurs propositions techniques. Les conditions de la présentation doivent être fournies dans le document de soumission, le cas échéant.</p> <p>30.2 Dans la deuxième étape, seules les propositions financières des soumissionnaires qui obtiennent la note technique minimale seront ouvertes à l'évaluation. Les propositions financières correspondant à des propositions techniques qui ont été non retenues ne seront pas ouvertes et, dans le cas d'une soumission manuelle, seront retournées aux soumissionnaires non ouvertes. Pour les propositions par courriel et les soumissions électroniques, le PNUD ne demandera pas le mot de passe des propositions financières des soumissionnaires dont la proposition technique n'a pas été jugée recevable.</p> <p>30.3 La méthode d'évaluation qui s'applique à la présente RFP doit être celle indiquée dans la FT, qui peut être l'une ou l'autre des deux (2) méthodes possibles, comme suit: (a) la méthode la moins chère qui sélectionne la proposition financière la plus basse évaluée des soumissionnaires techniquement réceptifs; (b) la méthode de cotation combinée qui sera fondée sur une combinaison de la note technique et financière.</p> <p>30.4 Lorsque la FT spécifie une méthode de cotation combinée, la formule de cotation des propositions sera la suivante :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p><u>Evaluation de la proposition technique (PT)</u></p> <p>PT Score = (Score Total Obtenu pour la proposition / Score Maximal possible pour la PT) x 100</p> <p><u>Evaluation de la proposition financière (PF):</u></p> <p>PF Score = (Offre au prix le plus bas / Prix de l'offre concernée) x 100</p> <p><u>Score total combiné</u></p> <p>Score combiné = (PT Score) x (pondération de la PT, ex. 70%) + (PF Score) x (Pondération de la PF, ex 30%)</p> </div>
<p><i>31. Vérifications</i></p>	<p>31.1 Le PNUD se réserve le droit d'entreprendre un exercice de vérifications</p>

<p><i>nécessaires</i></p>	<p>nécessaires, également appelé post-qualification, visant à déterminer, à sa satisfaction, la validité des informations fournies par le soumissionnaire. Cet exercice doit être entièrement documenté et peut comprendre, mais ne doit pas être limité à, tout ou n'importe quelle combinaison des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Vérification de l'exactitude, de la justesse et de l'authenticité des renseignements fournis par le soumissionnaire ; b) Validation de l'étendue de la conformité aux exigences de la RFP et aux critères d'évaluation fondés sur ce qui a été trouvé jusqu'à présent par l'équipe d'évaluation ; c) Enquête et vérification des références auprès des entités gouvernementales ayant compétence sur le soumissionnaire, ou avec des clients antérieurs, ou toute autre entité qui a peut-être fait affaire avec le soumissionnaire ; d) Enquête et vérification des références avec les clients précédents sur la performance des travaux en cours ou des contrats terminés, y compris les inspections physiques des œuvres antérieures, si nécessaire ; e) Inspection physique des bureaux du soumissionnaire, des succursales ou d'autres lieux où l'entreprise se transforme, avec ou sans préavis au soumissionnaire ; f) Autres moyens que le PNUD peut juger appropriés, à tout moment dans le cadre du processus de sélection, avant l'adjudication du marché.
<p><i>32. Clarification des propositions</i></p>	<p>32.1 Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des propositions, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire de clarifier sa proposition.</p> <p>32.2 La demande de clarification et la réponse du PNUD sont présentées par écrit et aucune modification des prix ou du contenu de la proposition n'est demandée, offerte ou permise, sauf pour fournir des éclaircissements, et confirmer la correction de toute erreur arithmétique découverte par le PNUD dans l'évaluation des propositions, conformément à la RFP.</p> <p>32.3 Toute clarification non sollicitée présentée par un soumissionnaire à l'égard de sa proposition, qui n'est pas une réponse à une demande du PNUD, n'est pas prise en considération lors de l'examen et de l'évaluation des propositions.</p>
<p><i>33. Réactivité de la proposition</i></p>	<p>33.1 La détermination du PNUD quant à la réactivité d'une proposition sera basée sur le contenu de la proposition elle-même. Une proposition substantiellement réactive est celle qui est conforme à tous les termes, conditions, Tor et autres exigences de la RFP sans déviation matérielle, réserve ou omission.</p> <p>33.2 Si une proposition n'est pas substantiellement réactive, elle est rejetée par le PNUD et ne peut par la suite être réadaptée par le soumissionnaire en corrigeant l'écart matériel, la réserve ou l'omission.</p>
<p><i>34. Non-conformités, erreurs et omissions réparables</i></p>	<p>34.1 À condition qu'une proposition soit substantiellement réactive, le PNUD peut renoncer à toute non-conformité ou omission dans la proposition qui, de l'avis du PNUD, ne constitue pas une déviation matérielle.</p> <p>34.2 Le PNUD peut demander au soumissionnaire de soumettre, dans un délai raisonnable, les informations ou la documentation nécessaires pour rectifier les non-conformités ou les omissions non matérielles dans la proposition relative aux exigences en matière de documentation. Cette omission ne peut être liée à aucun aspect du prix de la proposition. L'omission du soumissionnaire de se conformer à la demande peut entraîner le rejet de sa proposition.</p>

	<p>34.3 Pour la proposition financière qui a été ouverte, le PNUD doit vérifier et corriger les erreurs arithmétiques comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) S'il y a une divergence entre le prix unitaire et le total de la ligne qui est obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total de la ligne est corrigé, sauf si, de l'avis du PNUD, il y a une erreur évidente ou le point décimal du prix unitaire; dans ce cas, le total de la ligne de facturation, tel qu'il est cité, régit et le prix unitaire est corrigé; b) S'il y a une erreur dans un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé; Et c) S'il y a divergence entre les mots et les chiffres, le montant en mots prévaudra, à moins que le montant exprimé en mots ne soit lié à une erreur arithmétique, auquel cas le montant en chiffres prévaudra. d) Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs commises effectuée par le PNUD, sa proposition est rejetée.
E. Adjudication du contrat	
<i>35. Droit d'accepter, rejeter, une ou toute proposition</i>	35.1 Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, de rendre l'une ou l'ensemble des propositions non recevables, et de rejeter toutes les propositions à tout moment avant l'adjudication du marché, sans encourir de responsabilité, ni obligation d'informer le (s) soumissionnaire (s) concerné (s) du motif de l'action du PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre la moins chère.
<i>36. Critères d'attribution</i>	36.1 Avant l'expiration de la validité de la proposition, le PNUD attribuera le marché au soumissionnaire qualifié en fonction des critères d'attribution indiqués dans la FT.
<i>37. Debriefing</i>	37.1 Dans le cas où un soumissionnaire n'a pas été retenu, le soumissionnaire peut demander un débriefing du PNUD. L'objectif du débriefing est de discuter des points forts et des faiblesses de la présentation du soumissionnaire, afin d'aider le soumissionnaire à améliorer ses futures propositions de possibilités d'approvisionnement du PNUD. Le contenu des autres propositions et la façon dont ils se comparent à la présentation du soumissionnaire ne seront pas discutés.
<i>38. Droit de modifier les exigences au moment de l'adjudication</i>	38.1 Au moment de l'adjudication du marché, le PNUD se réserve le droit de varier la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres conditions.
<i>39. Signature du contrat</i>	39.1 Dans les quinze (15) jours suivant la date de réception du contrat, le soumissionnaire retenu doit signer et dater le contrat et le renvoyer au PNUD. L'omission de le faire peut constituer un motif suffisant pour l'annulation de l'adjudication, et la confiscation de la garantie de la proposition, le cas échéant, et sur quel événement, le PNUD peut attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire classé ou demander de nouvelles propositions.
<i>40. Type de contrat et</i>	40.1 Les types de contrat à signer et les conditions générales du contrat du PNUD

Programme des Nations Unies pour le Développement



<i>conditions générales</i>	applicables, telles que spécifiées dans la FT, sont accessibles à l'adresse : http://www.undp.org/content/UNDP/en/Home/Procurement/Business/How-We-Buy.html
41. <i>Garantie de performance</i>	41.1 Une garantie de performance, si elle est requise dans la FT, doit être fournie dans le montant indiqué dans la FT et suivant le formulaire disponible à l'adresse https://Popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?SourceDoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/public/PSU_Solicitation_Performance%20Guarantee%20Form.docx & action dans les quinze (15) jours suivant la signature du contrat par les deux parties. Lorsqu'une garantie de performance est requise, la réception de la garantie de performance par le PNUD est une condition pour rendre le contrat effectif.
42. <i>Garantie bancaire pour les avances</i>	42.1 Sauf lorsque les intérêts du PNUD l'exigent, il est préférable que le PNUD ne fasse aucun paiement anticipé (c'est-à-dire des paiements sans avoir reçu de résultats). Si un paiement anticipé est autorisé selon la FT, et dépasse 20% du prix total du contrat, ou USD 30 000, selon la valeur la moins élevée, le soumissionnaire doit soumettre une garantie bancaire dans le montant total du paiement anticipé sous la forme disponible à https://popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Contract%20Management%20Payment%20and%20Taxes_Advanced%20Payment%20Guarantee%20Form.docx&action=default
43. <i>Dommages et intérêts</i>	43.1 Si la clause est spécifiée dans la FT, le PNUD appliquera la clause dommages-intérêts résultant des retards ou de la violation de ses obligations par l'entrepreneur conformément au contrat.
44. <i>Dispositions relatives au paiement</i>	44.1 Le paiement ne sera effectué qu'après l'acceptation par le PNUD du travail effectué. Les conditions de paiement sont dans les trente (30) jours, après réception de la facture et attestation d'acceptation des travaux délivrés par l'autorité compétente du PNUD avec la supervision directe de l'entrepreneur. Le paiement sera effectué par virement bancaire dans la devise du contrat.
45. <i>Plainte des fournisseurs</i>	45.1 La procédure du PNUD offre la possibilité aux personnes ou aux entreprises qui n'ont pas obtenu de contrat par le biais d'un processus d'achat compétitif de faire appel. Dans le cas où un soumissionnaire estime qu'il n'a pas été traité équitablement, le lien suivant fournit des détails supplémentaires concernant les procédures de protestation des fournisseurs du PNUD: http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/protest-and-sanctions.html
46. <i>Autres dispositions</i>	46.1 Dans le cas où le soumissionnaire offre un prix inférieur au gouvernement hôte (par exemple, la General Services Administration (GSA) du gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique) pour des services similaires, le PNUD aura droit au même prix inférieur. Les conditions générales du PNUD auront priorité.

Programme des Nations Unies pour le Développement



	<p>46.2 Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même entrepreneur dans le contrat avec l'Organisation des Nations Unies et/ou ses agences. Les conditions générales du PNUD auront priorité.</p> <p>46.3 L'Organisation des Nations Unies a établi des restrictions à l'emploi des (anciens) fonctionnaires de l'ONU qui ont participé à la procédure de passation des marchés, conformément au bulletin ST/SGB/2006/15</p> <p>http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&referer</p>
--	--

SECTION 3. FICHE TECHNIQUE

Les données suivantes pour les services à acquérir doivent compléter, compléter ou modifier les dispositions de la demande de propositions. En cas de conflit entre les instructions aux soumissionnaires, la fiche technique et les autres annexes ou références jointes à la fiche technique, les dispositions de la fiche technique prévaudront.

FT No.	Ref. à la Section.2	Données	Instructions/exigences spécifiques
1	7	Langue de la proposition	Français
2		Soumission des propositions pour des parties ou des sous-parties du Tor (soumissions partielles)	Non Autorisé
3	20	Propositions alternatives	Ne seront pas considérées
4	21	Conférence préparatoire et/ou visite de site	<p>Sera menée</p> <p>Une visite de site est prévue le 30 septembre 2022 à partir de 9h</p> <p>NB : Une visite de site pour tous les soumissionnaires sera organisée par l'administration avant la date limite de dépôt des offres. La personne de contact est TRAORE BAMIKE. Il est joignable au 70.73.34.29. La participation à cette visite est obligatoire et après la visite, une attestation de participation sera délivrée par l'administration. Cette pièce (attestation de participation), sera considérée comme pièce administrative indispensable pour la conformité technique de l'offre.</p>
5	10	Période de validité de la proposition	90 jours

Programme des Nations Unies pour le Développement



6	14	Garantie de soumission	5 000 000 FCFA
7	41	Paieement anticipé lors de la signature du contrat	Autorisée à hauteur maximale de _20 % de la valeur du contrat
8	42	Dommages et Intérêts	Seront appliqués comme suit Fournir les détails ci-dessous si "Seront appliqués" est sélectionné, sinon supprimer les éléments ci-dessous Pourcentage du prix contractuel par jour de retard : 0,1% Nombre maximal de jours de retard _04 semaines_, après quoi le PNUD peut résilier le contrat.
9	40	Garantie de performance	Non requise
10	18	Devise de la proposition	XOF FCA
11	31	Date limite de soumission des demandes de clarification/questions	Insérer nombre Jours avant la date de soumission
12	31	Coordonnées pour soumettre des clarifications/questions	Point focal au PNUD : Unité Procurement Adresse : : Immeuble des Nations Unies 4^{ème} étage Porte 417 ; Tel : (226) 25 49 06 60 Adresse électronique : procurement.bf@undp.org
13	18, 19 and 21	Manière de diffuser des renseignements supplémentaires à la RFP et des réponses/clarifications aux requêtes	Communication directe aux prospecteurs potentiels par email
14	23	Date de soumission	Le vendredi 07 octobre 2022 Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement



14	22	Manière permise de soumettre des propositions	e-Tendering
15	22	Adresse de soumission de proposition	<p>Pour la méthode eTendering, consulter le lien ci-dessous et insérer les informations sur le numéro de l'événement]</p> <p>https://etendering.partneragencies.org</p> <p>BFA 10 EVENT ID :</p>
16	22	Soumission électronique (Email ou eTendering) Exigences	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Format : fichiers PDF ▪ Seuls les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de l'alphabet latin/du clavier. ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. Le mot de passe pour la proposition technique ne doit pas être fourni au PNUD avant la date indiquée au n ° 14 (pour la présentation par courriel seulement) ▪ Le mot de passe pour la proposition financière ne doit pas être fourni au PNUD jusqu'à ce que le PNUD le demande. ▪ Max. Taille du fichier par transmission : [préciser] ▪ Sujet obligatoire de l'email : [précisez] ▪ Les documents qui sont requis dans l'original (par exemple la garantie de soumission) doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous avec une copie PDF présentée dans le cadre de la soumission électronique : [insérer adresse]
17	27 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication du contrat	<p>Méthode de notation combinée, en utilisant la distribution de 70%-30% pour les propositions techniques et financières respectivement</p> <p>La note technique minimale requise pour passer est de 70%.</p>
18		Date prévue pour le commencement du contrat	20/10/2022
19		Durée maximale prévue du contrat	Soixante (60 jours)

Programme des Nations Unies pour le Développement



20	35	Le PNUD attribuera le contrat à :	Un seul prestataire
21	39	Type de contrat	Bon de commande et Contrat professionnel du PNUD pour la fourniture de biens et services. http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html
22	39	Conditions contractuelles du PNUD qui s'appliqueront	Conditions générales du PNUD pour les services professionnels http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html
23		Autres renseignements relatifs au RFP	<i>Toutes les autres instructions et informations qui ne sont pas encore mentionnées dans cette fiche de données mais qui sont pertinentes pour la RFP doivent être citées ici, et toutes les autres entrées qui peuvent être ajoutées dans ce cadre.</i>



Programme des Nations Unies pour le Développement

Section 4. Critère d'évaluation

Critère d'examen préliminaire

Les propositions seront examinées afin de déterminer si elles sont complètes et soumises conformément aux exigences de la RFP, selon les critères ci-dessous, sur une base de réponse oui/non :

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimaux fournis
- Propositions techniques et financières soumises séparément
- Validité de la soumission
- Garantie de soumission présentée selon les exigences de la RFP avec période de validité conforme

Critères minimum d'éligibilité et de qualification :

L'éligibilité et la qualification seront évaluées sur la base d'évaluation de type : réussite/échec.

Si la proposition est présentée en tant que coentreprise/consortium/association, chaque membre du groupement doit respecter les critères minimaux, sauf indication contraire dans le critère.

Sujet	Critère	Exigences de soumission de document
Eligibilité		
Statut légal	Le vendeur est une entité légalement enregistrée.	Formulaire B : Formulaire d'information du soumissionnaire
Eligibilité	Le vendeur n'est ni suspendu, ni radié, ni autrement identifié comme inéligible par une organisation des Nations Unies ou par le groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale conformément à la clause 3 du RFP.	Formulaire A : formulaire de soumission de proposition technique
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de la RFP.	Formulaire A : formulaire de soumission de proposition technique
Faillite	Non déclaré en faillite, non impliqué dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou de poursuites judiciaires contre le vendeur qui pourraient nuire à ses opérations dans un avenir prévisible.	Formulaire A : formulaire de soumission de proposition technique
Qualification		
Historique des contrats non performants¹	Non-exécution d'un contrat qui n'a pas eu lieu en raison d'une défaillance de l'entrepreneur au cours des trois dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification

¹ Non-performance, as decided by UNDP, shall include all contracts where (a) non-performance was not challenged by the contractor, including through referral to the dispute resolution mechanism under the respective contract, and (b) contracts that were so challenged but fully settled against the contractor. Non-performance shall not include contracts where Employers decision was overruled by the dispute resolution mechanism. Non-performance must be based on all information on fully settled disputes or litigation, i.e. dispute or litigation that has been resolved in accordance with the dispute resolution mechanism under the respective contract and where all appeal instances available to the Bidder have been exhausted.

Programme des Nations Unies pour le Développement



Historique des litiges	Pas d'antécédents de décisions judiciaires/arbitrales au détriment du soumissionnaire au cours des trois dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Expérience antérieure	Minimum 07 années expérience pertinente.	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Minimum 03 contrats de nature, valeur et complexité similaire, exécuté au cours des 5 dernières années. <i>(Pour JV/Consortium/Association, toutes les parties devraient cumulativement satisfaire aux exigences).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Position financière (Non applicable)	Chiffre d'affaires annuel moyen minimum de USD pour les 3 dernières années. <i>(Pour JV/Consortium/Association, toutes les parties devraient cumulativement satisfaire aux exigences).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Le soumissionnaire doit démontrer la solidité actuelle de sa position financière et indiquer sa rentabilité prospective à long terme. <i>(Pour JV/Consortium/Association, toutes les parties devraient cumulativement satisfaire aux exigences).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification



Critères d'évaluation technique

Résumé des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Points Maximum
1	Existence légale de l'organisation du soumissionnaire et Pertinence de la proposition	20
2	Chronogramme opérationnel détaillé pour la mise en œuvre des activités au cours de la période contractuelle (60 jours) et conformité technique	30
3	Expérience avérée dans l'implémentation d'un réseau informatique conformément aux tdrs	20
4	Démontrer des capacités en termes des moyens logistiques et de ressources humaines pour conduire convenablement la mission	20
5	Une offre financière détaillée, articulée aux activités déclinées dans l'offre technique pour mener la mission à terme (à présenter séparément de l'offre technique)	10
Total		100

SECTION 5. TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE DONNEE POUR LE STOCKAGE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JUSTICE DES DROITS HUMAINS CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

I. Contexte et justification

Le ministère de la Justice des Droits Humains chargés des Relations avec les Institutions (MJDHRI), conscient des enjeux de la transformation digitale, s'est engagé depuis quelques années dans un processus de transformation numérique. Ce processus de digitalisation qui passe par une dématérialisation du service public de la justice a pour ambition de rendre la justice plus moderne, plus accessible, plus efficace et plus transparente. Dans le cadre du processus de transformation numérique du domaine de la Justice, un certain nombre d'applications ont d'ores et déjà été développées. Il s'agit notamment de l'application de gestion de la chaîne pénale, la plateforme de jurisprudence dénommée LEXPRAFASO, le logiciel de naturalisation « Le Burkinabè » et du logiciel de gestion de la chaîne administrative. D'autres applications comme le casier judiciaire et le certificat de nationalité dont le développement est en cours viendront augmenter le parc logiciel du MJDHRI. Le développement de ces applications vise à faciliter les procédures de délivrance de ces documents administratifs pour les populations. Pour garantir l'exploitabilité de toutes ces applications par les acteurs judiciaires, il est important qu'elles soient hébergées dans une infrastructure de Datacenter solide, sécurisée et à même d'offrir un bon niveau de disponibilité et de qualité de service. C'est dans cette optique que le Ministère de la Justice et des droits humains chargé des relations avec les institutions a bénéficié d'un financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le programme COSED pour la mise en place d'un centre de données pour le stockage. Le présent document est élaboré pour servir de termes de référence pour le recrutement d'un prestataire en vue de doter le ministère d'un centre de données normalisé, sécurisé et redondant.

II. Objectifs de la prestation

L'objectif général de la prestation est de doter le MJDHRI d'un centre de données pour le stockage. De manière plus spécifique, il s'agira pour les prestataires de :

- normaliser la salle serveur de l'immeuble du Faso ;
- aménager et normaliser une deuxième salle pour la réplication des données au TGI OUAGA II
- fournir, installer et configurer neuf (09) Switchs d'accès au TGI OUAGA II ;
- fournir, installer et configurer deux (02) Switchs d'accès au Tribunal de Commerce,



Programme des Nations Unies pour le Développement

- fournir, installer et configurer un (01) Switchs core au TGI OUAGA II ;
- Interconnecter la salle serveur du MJDHRI à la salle serveur de réplication du TGI OUAGA II avec une station relais se trouvant au tribunal de commerce de Ouagadougou ;
- réfectionner le coffret électrique situé dans la salle serveur à l'immeuble du Faso ;
- aménager la salle serveur du tribunal de commerce de Ouagadougou ;
- fournir, installer et configurer deux (02) serveurs hyperconvergés pour la redondance et le stockage ;
- fournir, installer, configurer un (01) pare-feu réseau avec des licences d'exploitation et d'abonnement aux mises à jour et au support technique pour une durée de trois (03) ans;
- fournir et installer un groupe électrogène 20 kVA minimum, démarrage auto, inverseur auto, sécurité moteur, ... ;
- fournir, installer, configurer un (01) onduleur 5 kVA
- fournir et installer un (01) armoires informatiques de 42 u ;
- fournir et installer climatiseurs (06) climatiseurs muraux de 2 chevaux avec une minuterie dans chaque local ;
- configurer la réplication entre la salle serveur l'immeuble du Faso et de TGI Ouaga II;
- fournir et installer toutes les connectiques (câblage, cordons, câblage électrique, etc.) nécessaires pour la mise en fonctionnement de tous les équipements du datacenter ;
- fournir dix (10) licences d'exploitation de Veeam Backup & Réplication 10.0;
- mettre en place la DMZ selon l'architecture définie avec la DSI ;
- renforcer la DMZ par la mise en œuvre de la haute disponibilité des services ;
- réaliser et valider les tests de la DMZ ;
- mettre toutes les solutions en production et exploitation ;
- élaborer les documents de configuration ;
- faire la maintenance du pylône haubané ;
- formation en infrastructure hyper convergé et en solution de sauvegarde.

Pour ce qui est des acteurs du ministère, ils seront chargés d'assurer la maîtrise d'œuvre. De ce fait ils assureront :

- la définition de l'architecture de la DMZ ;
- la réception technique des équipements fournis ;
- le suivi de la mise en œuvre des prestations.



III. Résultats attendus

A l'issu des prestations, les résultats suivants devront être atteints :

- la salle serveur de l'immeuble du Faso est normalisée ;
- une deuxième salle pour la réplication des données au TGI OUAGA 2 est aménagée et normalisée ;
- les neuf (09) Switchs au TGI OUAGA II sont fournis, installés et configurés
- un (01) Switchs core au TGI OUAGA II est fourni , installé et configuré ;
- les deux (02) Switchs au Tribunal de commerce sont fournis, installés et configurés ;
- la salle serveur de l'immeuble du Faso et celle du TGI OUAGA II sont interconnectés avec une station relais au niveau du tribunal de commerce de Ouagadougou et la réplication fonctionnelle ;
- la salle serveur du tribunal de commerce de Ouagadougou est aménagée ;
- deux (02) serveurs hyper convergés sont fournis, installés et configurés;
- un (01) pare-feu réseau avec des licences d'exploitation et d'abonnement aux mises à jour et au support technique pour une durée de trois (03) ans est fourni, installé, configuré;
- un onduleur 5 kva est fourni, installé et configuré ;
- un groupe électrogène 20 KVa minimum, démarrage auto, inverseur auto, sécurité moteur, est fourni et installé
- une (01) armoires informatique de 42 u fournie et installée ;
- six (06) climatiseurs muraux de 2 chevaux sont fournis et installés avec une minuterie dans chaque local ;
- le pylône haubané est maintenu ;
- la réplication entre la salle serveur l'immeuble du Faso et de TGI Ouaga II est configurer ;
- toutes les connectiques (câblage, cordons, câblage électrique, etc.) nécessaires pour la mise en fonctionnement de tous les équipements des salles serveur sont fournis et installés ;
- la DMZ selon l'architecture définie avec la DSI est mise en place ;
- les tests de la DMZ sont réalisés et validés;
- toutes les solutions sont mises en production et exploitation ;
- les documents de configuration sont élaborés ;
- le coffret électrique situé dans la salle serveur à l'immeuble du Faso est réfectionner ;
- quatre (04) ingénieurs de la direction des services informatique sont formés.

IV. Description des prestations

N°	Structure	Localité	Prestations attendues
1	Salle serveur immeuble du faso	Ouagadougou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fournir, installer et configurer le système de détection d'incendie ; ▪ fournir et installer un paratonnerre ; ▪ fournir et installer un parafoudre ; ▪ fermer l'ancienne ouverture au-dessus de la porte de la salle serveur ; ▪ assurer la maçonnerie ; ▪ fournir et poser la peinture sur la paroi intérieure ; ▪ fournir et installer un groupe électrogène 20 Kva minimum, démarrage auto, inverseur auto, sécurité moteur ; ▪ fournir et installer deux(2) climatiseurs muraux de 2 chevaux avec un minuteur programmable ; ▪ fournir et installer le système d'éclairage (lampes et interrupteurs) ; ▪ fournir et installer un dispositif de Contrôle d'accès électronique ; ▪ fournir et installer les systèmes de contrôle environnemental ; ▪ fournir et installer les Equipements d'Interconnexion de sites ; ▪ fournir, installer et configurer un (01) serveur hyper convergé ; ▪ fournir, installer, et configurer un (01) pare-feu réseau avec des licences d'exploitation et d'abonnement aux mises à jour et au support technique pour une durée de trois (03) ans; ▪ configurer la réplication entre la salle serveur l'immeuble du Faso et de TGI Ouaga II; ▪ fournir et installer toutes les connectiques (câblage, cordons, câblage électrique, etc.) nécessaires pour la

			<p>mise en fonctionnement de tous les équipements du datacenter ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ normaliser le câblage électrique et réfection du coffret électrique de la salle serveur ; ▪ mettre en place la DMZ selon l'architecture définie avec la DSI ; ▪ renforcer la DMZ par la mise en œuvre de la haute disponibilité des services ; ▪ réaliser et valider les tests de la DMZ ; ▪ mettre toutes les solutions en production et exploitation ; ▪ élaborer les documents de configuration.
2	Salle serveur TGI Ouaga II	Ouagadougou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fournir et poser un plancher technique coupe-feu ; ▪ fournir et poser un faux plafond ; ▪ fournir, installer et configurer le système de détection d'incendie ; ▪ fournir, et poser une porte blindée ; ▪ fournir et installer (prises électrique, et parafoudre et paratonnerre appropriés) ; ▪ fournir et installer le système d'éclairage (lampes et interrupteurs) ; ▪ fournir et poser deux (02) extincteurs de 12kg ; ▪ assurer la maçonnerie ; ▪ fournir et poser la peinture sur la paroi intérieure ; ▪ fermer les ouvertures des fenêtres ; ▪ fournir et installer quatre (02) climatiseurs muraux de 2 chevaux avec minuteur programmable; ▪ fournir et installer les dispositifs de Contrôle d'accès électronique ; ▪ fournir et installer les systèmes de contrôle environnemental ; ▪ fournir et installer les Equipements d'interconnexion de sites ;

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ fournir, installer et configurer les neuf (09) Switchs d'accès et un Switch de niveau 3 ; ▪ interconnecter les autres locaux technique à la salle serveur ; ▪ fournir et installer un stabilisateur de tension ▪ fournir, installer et configurer un 01 serveur hyperconvergé pour la réplication; ▪ fournir et installer une (01) armoire informatiques de 42 u ;
3	Salle serveur Tribunal de Commerce Ouaga	Ouagadougou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fournir et poser les faux plancher technique coupe feu; ▪ fournir installer et configurer le système de détection incendie ; ▪ fournir et poser une porte blindée; ▪ installer et Câbler électrique (prises électrique, coffret électrique menu de disjoncteurs et parafoudre appropriés et paratonnerre) ; ▪ fournir, installer et configurer un onduleur 5 kVA ▪ installer le système d'éclairage (lampes et interrupteurs) ; ▪ fournir et poser un (01) extincteur de 12kg ▪ assurer la maçonnerie ; ▪ fermer les ouvertures des fenêtres ; ▪ Fournir et installer un rack 12 u double section ; ▪ fournir et poser de peinture sur la paroi intérieure ; ▪ fournir et installer quatre (02) climatiseurs muraux de 2 chevaux avec un minuteur programmable ; ▪ fournir, installer et configurer les dispositifs de Contrôle d'accès électronique ; ▪ Fournir et installer les systèmes de contrôle environnemental ; ▪ Fournir et installer les Equipements d'Interconnexion de sites ; ▪ Faire la maintenance du pylône haubané



V. Formations

Pour la prise en main et la gestion du centre de donnée, des formations ont été identifiées parmi lesquelles une formation sur la solution VMWARE qui pourra être dispenser dans un centre de formation agréé au Burkina Faso ou à l'étranger. Une deuxième formation sur l'infrastructure hyperconvergé déployée qui sera assurée par un expert dans le domaine.

NB : Toutes ces formations seront prises en charge par le prestataire dans le cadre de sa mission.

Intitulé	Objectifs
Formation sur la solution de virtualisation VMWARE	<ul style="list-style-type: none"> - VSphere et software defined data center - Création de machines virtuelles VM VCenter - Configuration et Gestions des réseaux virtuels - Gestion des VM - Gestion des ressources de surveillances - VSphere DRS - VSphere update Manager - VSphere Haute disponibilité et tolérance de panne - Travaux pratiques dans un environnement agréé
Formation sur l'infrastructure « hyperconvergé simplivity »	<ul style="list-style-type: none"> - maitrise la gestion de stockage et le calcul - gestion du réseau - identifié les pannes de premier niveaux des composants

VI. Liste des livrables

Les livrables ci-dessous devront être produits au fur et à mesure du déroulement de la mission :

- les manuels d'installation et de configuration des serveurs, du pare-feu et les antennes radio pour l'interconnexion ;
- l'architecture de configuration de la DMZ et des équipements ;
- la stratégie et le plan de réplication ;
- les licences d'exploitation des pare-feux ;
- les licences d'exploitation de Veeam Backup & Réplication 10.0 ou plus ;
- transfert de compétence sur la configuration et l'administration du pare-feu,
- quatre (04) ingénieurs de la DSI du MJDHRI sont formés en solution de virtualisation VMWARE et sur l'infrastructure hyperconvergée ;



Programme des Nations Unies pour le Développement

- la disponibilité des trois (03) salles serveurs opérationnelles et leur interconnexion au RESINA ;
- manuel d'utilisation et de configuration du groupe électrogène ;
- le rapport final de la mission.

NB : Une visite de site pour tous les soumissionnaires sera organisée par l'administration avant la date limite de dépôt des offres.

VII. Profil des experts à fournir par le prestataire

La participation à la concurrence est ouverte à tous les cabinets nationaux constitués de personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et évoluant dans le domaine des systèmes d'information, en particulier la mise en place d'infrastructures serveurs.

Les soumissionnaires doivent réunir les conditions suivantes :

- ✓ être un cabinet de consultants agissant dans le domaine des infrastructures serveurs hyperconvergés ;
- ✓ avoir une expérience pertinente dans l'aménagement de centres de données et la mise en place d'infrastructures serveurs hyperconvergés ;

Les soumissionnaires mobiliseront une équipe pluridisciplinaire composée de :

- **Un (01) Chef de projet**, spécialiste en sécurité informatique avec les qualifications suivantes :
 - être titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en informatique ;
 - avoir cinq (05) ans d'expériences minimum depuis l'obtention du diplôme ;
 - avoir des connaissances approfondies en réseaux, systèmes et sécurité informatiques ;
 - avoir des connaissances approfondies des règles de sécurité informatique ;
 - avoir une certification en gestion de projet informatique (Prince 2, PMP, ou équivalent) ;
 - avoir les certifications en sécurité informatique suivante (CEH et NSE4) ;
 - avoir une certification de niveau professionnel en réseaux informatiques (CCNP ou équivalent)
- **Un (01) spécialiste en infrastructure système** avec les qualifications suivantes :
 - être titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en informatique ;
 - avoir cinq (05) ans d'expériences minimum depuis l'obtention du diplôme ;
 - être spécialisé en serveurs informatiques et télécoms ;



Programme des Nations Unies pour le Développement

- Être certifié sur les serveurs et les baies de stockage HPE ;
 - avoir une certification technique VMware ;
 - Avoir une certification technique en solution de sauvegarde Veeam.
- **Un spécialiste en réseau et sécurité informatiques** avec les qualifications suivantes :
- être titulaire d'un diplôme BAC+3 au moins en informatique ;
 - être spécialisé en réseaux et sécurité informatiques ;
 - avoir des connaissances des normes en matière de technologies réseaux.
 - avoir trois (03) ans d'années d'expériences minimum depuis l'obtention du diplôme ;
 - avoir une certification en réseaux informatiques (CCNA ou équivalent)
 - avoir une certification en sécurité informatique (NSE4) ;
- **Un (01) technicien en électricité :**
- avoir un diplôme BAC+2 en électricité ou électronique ou tout autres diplômes jugés équivalents ;
 - avoir cinq (05) années d'expérience pertinente en électricité ;
 - avoir une bonne connaissance des courants forts et des normes d'installation ;
 - avoir une expérience solide dans l'installation électrique générale ;
 - avoir une expérience solide dans l'installation des onduleurs ;
 - avoir une bonne connaissance dans l'installation de groupe électrogènes de grande capacité ;

NB : le cabinet devra disposer du personnel d'appui nécessaire (maçon, menuisiers, peintre) pour les travaux d'aménagement des salles et de génie civil.

VIII. Durée et lieu de la prestation

La prestation se déroulera sur une période de cent-vingt jours (120) jours ouvrables. L'attributaire devra démarrer son activité dès la notification du contrat. Il présentera à cet effet un calendrier d'exécution de prestation dans le délai imparti à la mission.

Les prestations relatives à la mission s'effectueront principalement à Ouagadougou dans les locaux des structures concernées. Si nécessaire, des séances de télétravail pourront être effectuées pendant l'exécution de la mission.

IX. Obligation de conseil du prestataire

Dans le cadre de l'exécution de la mission, le prestataire retenu aura une obligation de conseil

Programme des Nations Unies pour le Développement



vis-à-vis de l'Administration. Cette obligation portera sur les aspects suivants :

- Conseils pour une meilleure conduite de la mission ;
- Gestion et maîtrise des délais d'exécution de la mission ;
- Conseils pour une meilleure appropriation des livrables de la mission.

X. Spécifications techniques pour les acquisitions

N°	Désignation	Unité	Quantité	Description
Travaux de génie civil				
1	Dépose de fenêtres et autres ouvertures y compris toutes suggestions	Ens.		
2	Tavaux de maçonneries y compris toutes suggestions	Ens.		
3	Peinture y compris toutes suggestions	Ens.		
4	Dératisation	Ens.		
5	Fourniture et Pose de Porte blindée	U	2	
7	Fourniture et pose de plancher technique coupe-feu	U	2	
Câblage informatique et électrique des salles				
8	Fourniture et pose de goulottes 105x50	Ens.		
9	Fournitures et pose de câblages informatiques cat 6	Ens.		
10	Fourniture et pose de prises RJ45	Ens.		
11	Fourniture et pose de câbles électriques	Ens.		
12	Fourniture et pose de prises électriques	Ens.		
13	Fourniture et pose de coffret électriques	Ens.		
14	Fourniture et pose de disjoncteur différentiel	Ens.		
15	Fourniture et pose de parafoudre	U	3	
16	Fourniture et pose de paratonnerre	U	3	
17	Fourniture et installation de Régulateur de tension 20 kva	U	1	
18	Réalisation de puits de terre conformément aux normes en vigueur	Ens.		
19	Accessoires y compris toute suggestion	Ens.		

AMENAGEMENT DES SALLES

(Salle 1 – Immeuble du Faso / Salle 2 – TGI OUAGA II / Salle 3 – Tribunal de Commerce)
Travaux de génie civil et câblages courant fort/courant faible

a. Fourniture et installation de dispositifs de Contrôle d'accès

1- Contrôle d'accès (quantité 3)			
	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Lecteur de carte badge RFID			
Marque	A préciser par le soumissionnaire		3
Modèle	A préciser par le soumissionnaire		
Référence	A préciser par le soumissionnaire		
Standard	RFID		
Fréquence	13.56MH au moins		
Vitesse de réponse	Moins de 0,2 seconde		
Plage de lecture de proximité	5 - 10 cm		
Autre caractéristique	Anti vandale		
Bouton de sortie			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		3
Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Référence :	A préciser par le soumissionnaire		
Structure standard :	Panneau en acier inoxydable, bouton en acier		
Matériau :	En acier Inoxydable		
Caractéristique générale	Active la gâche électrique, le verrou magnétique ou tout autre verrou électrique via le contrôle d'accès		
Ventouse magnétique			
Marque	A préciser par le soumissionnaire		3
Caractéristiques	Libération instantanée par un signal provenant d'un système de contrôle central ou d'un bouton local de sortie.		
Force de retenue	Environ 280 kg		
Serrure de déblocage extérieur			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		3
Matériaux standard :	Panneau et clé en acier inoxydable		
Type de boîtier / clé :	Clés résistantes aux intempéries et non dupliquées		
Carte magnétique PVC			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		8
Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Normes	Badge en PVC résistant norme		

	ISO Technologie RFID sécurisée Capacité de stockage vérifié		
Forme	Rectangulaire		

b. Fourniture et installation de systèmes de détection d'incendie

Matériel et périphérique de détection			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		Ens
Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Caractéristiques :	<ul style="list-style-type: none"> • Détecteur optique de fumée • Détecteur multicritère optique/thermique • Déclencheur manuel double action • Diffuseur sonore 		

Contrôle environnemental (quantité 3)			
	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Centrale de gestion pour contrôle environnemental			
Marque	A préciser par le soumissionnaire		3
Modèle	A préciser par le soumissionnaire		
Interfaces	4 Ports de capteur au moins		
Indication de statut :	Indication LED pour l'alimentation LED pour la connectivité réseau LED pour capteur en ligne et état du seuil Alarme Buzzer interne		
Température de l'environnement de fonctionnement :	Min. -35 ° C - Max.80 ° C		
Humidité :	Min. 20% - Max. 80% (sans condensation)		
Compatibilité	Compatible avec les capteurs et détecteurs proposés		
Capteur d'eau avec localisation			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		3

Programme des Nations Unies pour le Développement



Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Communications :	Connecteur RJ45 femelle sur boîtier pour connections vers centrale de gestion, câble 1.5m fournit (maximum 30m)		
Câble de détection :	6m non sensible + corde de détection de 3 à 48m		
Source :	Alimenté par la centrale AKCP. Pas d'alimentation externe requise		
Capteur de température et d'humidité			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		3
Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Plage de température	-40°C à +125°C		
Distance :	Installable Jusqu'à 300m de la centrale		
Mesure de température	PLAGE : -40°C à +125°C, -40°F à 225°F Granularité : 1° Précision tolérance maximum : ±0.4 de -40 à 90°C et ±0.7 à 125°C Précision typique : ±0.3 à -40°C, ±0.2 de 0 à 90°C et ±0.5 à 125°C		
Mesure d'humidité	Plage : 0-100% humidité relative Résolution : 1% Précision : Min ±2% max ± 5% à 25°C		
Communications :	Connecteur RJ45 femelle + câble Cat5 pour la version boîtier, câble Rj45 pour la version câble		
Source :	Alimenté par la centrale		
Consommation :	Typique 7.25mWatt, 1.45mA		

Fourniture et installation de systèmes de climatisation

	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Système de climatisation + Minuterie (quantité 3)			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		6
Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Capacité	2 CV au moins		
Capacité de	9 000 Btu / h. Au moins		

Programme des Nations Unies pour le Développement



refroidissement			
Type	Split inverter		
Minuteur programmable	Fournir un système de minuterie pour le fonctionnement en alternance des climatiseurs		3

Fourniture et installation d'un groupe électrogène

	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Groupe électrogène + inverseur			
Marque :	A préciser par le soumissionnaire		1
Modèle :	A préciser par le soumissionnaire		
Puissance :	20 KVa au moins		
Moteur :	A préciser par le soumissionnaire		
Régime	1500 tour/mn au moins		
Nombre de phases	Triphasé		
Gamme :	Capoté insonorisé		
Démarrage automatique ou manuel	Oui		
Réservoir intégré	Oui		
Capacité du réservoir	50 litres au moins		
Réservoir externe	600 l au moins		
Services	Fournir et installer un inverseur adapté pour le groupe électrogène. Fournir un bon de carburant 1000 l Réaliser les travaux de génie civil de câblage y compris toutes suggestion Prévoir un abri pour le groupe		
Garantie	1 an		
Transfert de compétence			

Fourniture, installation et configuration du Switch core

N°	Article	Quantité	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées
1	Switch de niveau 3	1	- Marque : A préciser par le soumissionnaire	

			<ul style="list-style-type: none">- Modèle : A préciser par le soumissionnaire <p>Reference : A préciser par le soumissionnaire</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de ports : 24- Auto négociation : oui- Normes réseau : 10/100/1000 Mbps- Nombre de ports :24x10/100/1000 Mbps- PoE : oui- Norme PoE : PoE+ (30W)- Nombre de ports PoE+ :24- Nombre de port combo SFP+ : 2x10Gb- Nombre de port combo SFP : 2x1 G- Rackable : oui- Manageable : Oui- Niveau d'administration : niveau 3- Compatible IPV6 : oui- Prise en charge VLAN : 4094- Taille de la table d'adresse MAC :32000 entrées- Capacité de commutation : 88 Gbit/s- Performance de transfert : 68,45 Mpps	
--	--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none">- RAM : 4 Go- Type de mémoire : DRAM- Mémoire Flash : 2 Go- CPU : Multicore CPU- QoS : oui- ACL : oui- Support SSH/SSL : oui- Protocole Spanning tree : oui- Filtrage IGMP : oui- Routage IP : oui- Limitation du débit : oui- Agrégation de lien : oui- Full duplex : oui- Gestion basée sur le web : oui- Gestion basée sur le web : oui- Empilable : oui- Interface de gestion : USB(type-B), Ethernet(RJ-45),- Server DHCP- Soutien 10 G- Grille de montage oui- Sécurité : UL 60950-1, CAN/CSA-C22.2 No. 60950-1, EN 60950-1, IEC 60950-1, GOST, NOM	
--	--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Tension d'entrée : AC 100-240 V - Fréquence d'entrée : 50-60 Hz 	
--	--	--	--	--

Fourniture, installation et configuration du Switch d'accès

Article	Quantité	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées
Switch niveau 2 de	11	<ul style="list-style-type: none"> - Marque : A préciser par le soumissionnaire - Modèle : A préciser par le soumissionnaire - Reference : A préciser par le soumissionnaire - 24 port x 10/100/1000 (PoE+) + 4 x Gigabit SFP (liaison montante) - Alimentation par Ethernet (PoE) PoE+ - Bande passante de commutation de performances : 56 Gbit/s Bande passante de transfert : 28 Gbit/s - Performances de transfert (taille de paquet de 64 octets) : 41,67 Mpps - Capacité VLAN pris en charge : 4094 VLAN actifs : 64 Instances STP : 64 Séances SPAN : 1 Taille de la table d'adresses MAC 8K entrées Prise en charge des trames Jumbo 10240 octets Protocole de routage IGMP, MLDv2, MLD Protocole de gestion à 	

		<p>distance SNMP 1, RMON 2, RMON, Telnet, SNMP 3, SNMP 2c, HTTP, TFTP, SSH, CLI</p> <p>Méthode d'authentification Kerberos, Secure Shell (SSH), RADIUS, TACACS+</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes conformes IEEE 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.3z, IEEE 802.1D, IEEE 802.1Q, IEEE 802.3ab, IEEE 802.1p, IEEE 802.3af, IEEE 802.3x, IEEE 802.3ad (LACP), IEEE 802.1w, IEEE 802.1 x, IEEE 802.1s, IEEE 802.3ah, IEEE 802.3at, IEEE 802.3az, IEEE 802.1AX Processeur ARM7 : 800 MHz au moins - RAM 512 Mo au moins Mémoire flash 256 Mo au moins - Indicateurs d'état État du port, mode duplex du port, système, PoE, liaison/vitesse Extension / Connectivité Interfaces 24 x 1000Base-T RJ-45 PoE+ 1 console RJ-45 1 x console (mini-USB) Type B 1 x USB type A 4 liaisons montantes SFP 1000Base-X - Conforme aux normes Plug and Play, CISPR 22 Classe A, CISPR 24, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN55024, AS/NZS 	
--	--	---	--

		<p>60950-1, ICES-003 Classe A, RoHS, UL 60950-1 Second Édition, EN 60950-1 Deuxième Édition, IEC 60950-1 Deuxième Édition, Directive 2011/65/EU, VCCI Classe A, KN24, KN22 Classe A, AS/NZS CISPR22 :2004 Classe A, EN 55022 Classe A, FCC CFR47 Partie 15 A, CNS 13438 Classe A, CAN/CSA C22.2 n° 60950-1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge DHCP, négociation automatique, prise en charge BOOTP, prise en charge ARP, liaison montante automatique (MDI/MDI-X automatique), système de détection d'intrusion (IDS), mise en file d'attente Weighted Round Robin (WRR), Broadcast Storm Control, Multicast Storm Control, Unicast Storm Control, prise en charge du protocole Rapid Spanning Tree (RSTP), prise en charge du protocole Multiple Spanning Tree (MSTP), surveillance DHCP, prise en charge du protocole DTP (Dynamic Trunking Protocol), prise en charge du protocole d'agrégation de ports (PAgP), prise en charge de la liste de contrôle d'accès (ACL), Dynamic 	
--	--	--	--

		<p>ARP Inspection (DAI), technologie Cisco EnergyWise, détection de lien unidirectionnelle (UDLD), Rapid Per-VLAN Spanning Tree Plus (PVRST+), fanless, Link Aggregation Control Protocol (LACP), sécurité des ports, Ethernet écoénergétique, base d'informations de gestion (MIB), Dynamic VLAN Support (GVRP), Class of Service (CoS), Filtrage IGMP</p> <p>- Fourniture, installation et configuration</p>	
--	--	---	--

Fourniture, installation et configuration de l'onduleur

Article	Quantité	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées
Onduleur	1	<ul style="list-style-type: none"> - Marque : A préciser par le soumissionnaire - Modèle : A préciser par le soumissionnaire - Reference : A préciser par le soumissionnaire - Topologie : On-line double conversion avec système PFC (correction de facteur de puissance) - Puissance : 5000VA - Tension nominale : 200/208/220/230/240V - Fréquence : 50/60 Hz - Courant de court-circuit : 90A 	

Programme des Nations Unies pour le Développement



		<ul style="list-style-type: none"> - Ports de communication standards : 1 USB port, 1 RS232 serial port (USB and RS232 ports cannot be used simultaneously), 4 dry contacts (DB9), 1 mini terminal block for remote On/Off and 1 for remote power Off 	
--	--	--	--

Interconnexion de sites par antenne
Interco Immeuble du FASO- Tribunal de Commerce

	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Equipement complet pour interconnexion de site Immeuble du Faso -Tribunal du commerce			
Marque	A préciser par le soumissionnaire		Ens
Modèle	A préciser par le soumissionnaire		
Référence	A préciser par le soumissionnaire		
Unité externe et interne	OUI		
Porté radio	Jusqu'à 45km		
Bande de frequence du canal	18Ghz		
Modulation adaptative et codage	BPSK à 64QAM		
Système d'accès radio	MIMO 2x2 - OFDM		
Technologie duplex	TDD		
TDD asymétrique	Adaptative		
DFS / ACS	Pris en charge		
Diversité	Polarisation et diversité spatiale prises en charge		
Cryptage	AES128 ou 256		
Latence	< 3 msec		
Qualité de service (QoS)	4 niveaux pris en charge, Prise en charge intégrée : Topologies 1+1 et en anneau		
Consommation électrique maxi	< 20 W		
Système de gestion d'équipement (EMS)	Utilisation : RADWIN Manager		

Programme des Nations Unies pour le Développement



Fournir et installer un pylône de dimensions appropriées pour la fixation de l'antenne au niveau de TGI OUAGA II			
Installation, configuration y compris toute suggestion a la charge du fournisseur			

Interco Immeuble du FASO- TGI OUAGA2

	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Immeuble du Faso -TGI Ouaga 2			
Marque	A préciser par le soumissionnaire		Ens
Modèle	A préciser par le soumissionnaire		
Référence	A préciser par le soumissionnaire		
Unité externe et interne	OUI		
Ethernet	750 Mbps		
Porté radio	Jusqu'à 45 km		
Bande de fréquence	18 GHz		
Alimentation	9 à 45 W		
Cryptage	AES 256		
Latence	< 3 msec		
Poids			
Qualité de service (QoS)	4 niveaux pris en charge, priorité stricte, TTL		
Système de gestion D'équipements (EMS)			
Fournir et installer un pylône de dimensions appropriées pour la fixation de l'antenne au niveau de TGI OUAGA II			
Installation, configuration y compris toute suggestion a la charge du fournisseur			

NB : le prestataire après la visite des sites pourra proposer une solution meilleure et plus optimale concernant l'interconnexion des sites.

EQUIPEMENTS DE LA SALLE**Fourniture, installation et configuration d'un serveur de production hyperconvergé**

Quantité : 2

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DEMANDEES PAR L'ACHETEUR	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUSSISSIONNAIRE
Serveur de production hyperconvergé		
Marque	A préciser par le soumissionnaire	
Référence	A préciser par le soumissionnaire	
Format	Rackable – 1U	
Processeur	01 processeur à 2.0 GHz de 64 cœurs (préciser la référence)	
Mémoire RAM	4 x 128 GB extensible à 2048 GB DDR4	
Contrôleur RAID	Intégré permettant de faire du RAID 5 au moins	
Stockage interne pour le système	02 disques SAS de 300 Go 10K hot-plug SFF (préciser la référence)	
Stockage interne pour les données	6 x 1.92 TB SFF SSD (préciser la référence)	
Support de disques SSD, SAS et SATA	Oui	
Cartes réseau Ethernet	02 cartes réseaux de 10 gigabit/s 04 ports Ethernet de 1 Gigabits/s chacune (préciser les références) à fournir et à installer	
Logiciels de virtualisation supportés	VMware et Hyper-V	
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft Windows et Linux	
Logiciels embarqués	<ul style="list-style-type: none"> ▪ HPE InfoSight for HPE Simplivity ▪ HPE Cloud Volumes Backup support ▪ HPE StoreOnce integration enhancements ▪ Container Storage Interface (CSI) Plugin 1.0 ▪ Orchestrated software, firmware and hypervisor upgrades ▪ VMware vSphere 6.7 /7.0 	

Programme des Nations Unies pour le Développement



	<ul style="list-style-type: none"> HPE Simplivity management plugin for VMware vCenter 	
Alimentation électrique	Redondante 220 volts et 50 Hertz	
Accessoires	Fournir les accessoires (carte, câbles, et autres nécessaires pour l'installation)	
Garantie constructeur	03 ans	
Assistance	Assistance et dépannage sur site pendant une année	
Transfert de compétence sur la solution de sauvegarde et de restauration		

Fourniture et installation d'un Rack 42 U

Rack			
	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Marque	A préciser par le soumissionnaire		1
Modèle	A préciser par le soumissionnaire		
Référence	A préciser par le soumissionnaire		
Format	Rack		
Taille	42 U au moins		
Alimentation	PDU		2

Fourniture et installation d'un Rack double section 12 U

Rack			
	Spécifications demandées par l'administration	Spécifications proposées par le soumissionnaire	Quantité
Marque	A préciser par le soumissionnaire		1
Modèle	A préciser par le soumissionnaire		
Référence	A préciser par le soumissionnaire		
Format	Rack double section		
Taille	12 U au moins		
Alimentation	PDU		1

Fourniture et installation et configuration d'un Pare-feu
Pare-feu réseau

			Quantité
Marque	à préciser par le soumissionnaire		01
Modèle	à préciser par le soumissionnaire		
Reference	à préciser par le soumissionnaire		

Programme des Nations Unies pour le Développement



Caractéristiques	<p>Stockage interne : 256 GB au moins en SSD au moins ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ports GigaEthernet 2XGE RJ45 pour le management ; - 16 ports GigaEthernet 16XGE RJ45 ; - 16 Slots SFP GE ; - 2 X 10GE SFP+ Slots ; 2x 10 GE SFP+ FortiLink Slots ; 8x GE SFP Slots ; <p>HA Configurations Active-Active, Active-Passive, Clustering ;</p> <p>Certifications ICSA Labs: Firewall, IPSec, IPS, Antivirus, SSL-VPN, IPv6</p> <ul style="list-style-type: none"> - AC power supply ou alimentation redondante (100–240V AC, 60–50 Hz, 300 W Redondant) ; - forme rack : 1U - Détection d'intrusion ou Intrusion Prevention System (IPS) ; - Autres... 		
------------------	--	--	--

Fourniture et Installation d'un stabilisateur de tension Electrique de 20 kVA

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DEMANDEES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUSSISSIONNAIRE
Stabilisateur		
Marque	A préciser par le soumissionnaire	
Modèle	A préciser par le soumissionnaire	
Référence	A préciser par le soumissionnaire	
	Courant d'entrée (a) : Corrélation avec la capacité évaluée	
	Tension d'entrée (v) : 380VAC+/-20% facultatif, 220VAC+/-20%	
	Tension de production (v) : 380VAC+/-5% facultatif, 220VAC+/-5%	
	Nombre de phase : Monophasé triphasé	
	Précision constante de tension : +/-5% réglable	
	Tension d'entrée :	
	220±15%, 20%, 30%, 50% 380 25%30%, 50%	
	Efficacité : >98%	

Composante logicielle

Composante logicielle		
Solution de sauvegarde et réplication		

Solution de virtualisation		
----------------------------	--	--

XI Critères de notation

Libellés	Pourcentage
Expérience du consultant et références des travaux déjà effectués	20%
Expérience du personnel	20%
Méthodologie	20%
Dossier administratif	10%
Offre financière	30%

XII Propositions technique et financière

La proposition technique doit comporter les éléments suivants :

- L'approche méthodologique et de l'organisation du travail envisagé, un calendrier d'exécution des travaux ;
- Une présentation des compétences et de l'expérience dans le domaine similaire ; (**joindre les contrats et/ou les notifications**)
- Une présentation des profils des acteurs de l'équipe proposée pour la réalisation de la mission.

1. Critères de conformités techniques

	Critères de conformité technique	OUI	NON
1.	Conformité des équipements proposées dans la description des biens et prestations		
2.	Conformité de la note sur l'organisation des prestations		
4.	<p align="center">Personnel proposé pour l'exécution du contrat pour</p> <p>Un (01) Chef de projet, spécialiste en sécurité informatique Un (01) spécialiste en infrastructure système Un spécialiste en réseau et sécurité informatiques</p> <p>Un (01) technicien en électricité</p> <p>NB : Les soumissionnaires devront fournir les diplômes légalisés de ce personnel et leurs CV qui indiquera les références de projets comparables sur lesquels ils sont intervenus.</p>		

Programme des Nations Unies pour le Développement



FORM C : FORMULAIRE D'INFORMATION POUR LES JOINT-VENTURE/CONSORTIUM/ ASSOCIATION

Nom du soumissionnaire :	[Insérer le nom du soumissionnaire]	Date	Sélectionner la date
Référence du RFP :	[Insérer la référence du RFP]		

À remplir et à retourner avec votre proposition si la proposition est présentée en tant que coentreprise/Consortium/Association.

No	Nom du partenaire et coordonnées (Adresse, téléphone, fax, e-mail)	Proportion proposée des responsabilités (en%) et du type de services à effectuer
1	[Compléter]	[Compléter]
2	[Compléter]	[Compléter]
3	[Compléter]	[Compléter]

Nom du partenaire principal (L'autorité de lier le JV, le consortium, l'Association pendant le processus du RFP et, dans le cas où un contrat est adjudgé, pendant l'exécution de contrat)	[Compléter]
--	-------------

Nous avons joint une copie du document ci-dessous signé par chaque partenaire, qui détaille la structure juridique et la confirmation de la responsabilité conjointe et séparable des membres de ladite coentreprise :

Lettre d'intention de former une coentreprise **OU** Accord de JV/Consortium/Association agreement

Nous confirmons par la présente que si le contrat est adjudgé, toutes les parties de la coentreprise / Consortium/Association sont solidairement responsables envers le PNUD pour l'accomplissement des dispositions du contrat.

Nom du partenaire : _____

Nom du partenaire : _____

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

FORM D : FORMULAIRE DE QUALIFICATION

Nom du soumissionnaire :	[Insérer le nom du soumissionnaire]	Date	Sélectionner la date
Référence du RFP :	[Insérer la référence du RFP]		

S'il s'agit d'une JV/Consortium/Association, à compléter par chaque partenaire.

Programme des Nations Unies pour le Développement

Historique des contrats non-performants

<input type="checkbox"/> La non-exécution des contrats n'a pas eu lieu au cours des 3 dernières années			
<input type="checkbox"/> Contrat (s) non effectué (s) durant les 3 dernières années			
Année	Proportion du contrat non exécutée	Informations du Contrat	Montant total du contrat (valeur totale en USD \$)
		Nom du Client : Adresse du Client : Raison(s) de non-performance :	

Historique des litiges (inclus les litiges en cours)

<input type="checkbox"/> Pas d'historique des litiges depuis 3 ans			
<input type="checkbox"/> Historique des litiges			
Année du litige	Montant concerné (en US\$)	Informations du Contrat	Montant total du contrat (valeur totale en USD \$)
		Nom du Client : Adresse du Client : Objet du litige : Partie qui a initié le litige : Statut du litige : Partie qui a eu gain de cause si le litige a été résolu :	

Expérience pertinente précédente

N'énumérez que les affectations précédentes qui ont été exécutées avec succès au cours des 3 dernières années. Énumérez uniquement les affectations pour lesquelles le soumissionnaire a été légalement contracté ou sous-traité par le client en tant que société ou en étant l'un des partenaires du consortium/JV. Les travaux effectués par les experts individuels du soumissionnaire travaillant en privé ou par l'intermédiaire d'autres entreprises ne peuvent être réclamés comme l'expérience pertinente du soumissionnaire, ou celui des associés ou des sous-consultants du soumissionnaire, mais peuvent être réclamés par les experts eux-mêmes dans leur Cvs. Le soumissionnaire devra être disposé à étayer l'expérience revendiquée en présentant des copies des documents et références pertinents si le PNUD le demande.

Nom du projet et pays d'affectation	Nom du client et contact de référence	Valeur du contrat	Période de l'activité	Types d'activités

Les soumissionnaires peuvent également joindre leurs propres fiches de données de projet avec plus de détails pour les affectations ci-dessus.

Ci-joints les déclarations de performance satisfaisante des trois principaux clients ou plus.

Programme des Nations Unies pour le Développement



Etat financier (Non applicable)

Chiffre d'affaires annuel pour les 3 dernières années	Année	USD
	Année	USD
	Année	USD
Dernière note de crédit (le cas échéant), indiquez la source		

Information financière (en US\$ équivalent)	Information pour les 3 dernières années		
	Année 1	Année 2	Année 3
	<i>Informations du bilan</i>		
Total Actifs (TA)			
Total Passifs (TL)			
Actifs actuels (CA)			
Passifs actuels (CL)			
	<i>Information tirée de l'état des résultats</i>		
Total / Recettes brutes (TR)			
Profits avant Taxes (PBT)			
Profit Net			
Ratio actuel			

Ci-jointes des copies des États financiers vérifiés (bilans, y compris toutes les notes connexes et comptes de résultat) pour les années requises ci-dessus, conformément aux conditions suivantes :

- Doit refléter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à une JV, et non des sociétés sœurs ou mères ;
- Les états financiers historiques doivent être vérifiés par un comptable public accrédité ;
- Les États financiers historiques doivent correspondre aux périodes comptables déjà remplies et vérifiées. Aucune déclaration pour les périodes partielles n'est acceptée.



Programme des Nations Unies pour le Développement

FORM E : FORMULAIRE DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

Nom du soumissionnaire :	[Insérer le nom du soumissionnaire]	Date	Sélectionner la date
Référence du RFP :	[Insérer la référence du RFP]		

La proposition du soumissionnaire devra être organisée pour suivre ce format de proposition technique. Lorsque le soumissionnaire est soumis à une exigence ou demande d'utiliser une approche spécifique, le soumissionnaire doit non seulement énoncer son acceptation, mais aussi décrire comment il entend se conformer aux exigences. Lorsqu'une réponse descriptive est demandée, l'omission de fournir cette dernière sera considérée comme non réactive.

SECTION 1 : Qualification, capacité et expertise du soumissionnaire

- 1.1 Brève description de l'organisation, y compris l'année et le pays d'enregistrement, et les types d'activités entreprises.
- 1.2 Capacité organisationnelle générale susceptible d'influer sur la mise en œuvre : structure de gestion, stabilité financière et capacité de financement de projets, contrôles de gestion de projet, mesure dans laquelle tout travail serait sous-traité (dans l'affirmative, fournir des précisions).
- 1.3 Pertinence des connaissances et de l'expérience spécialisées sur les engagements similaires réalisés dans la région/le pays.
- 1.4 Procédures d'assurance de la qualité et mesures d'atténuation des risques.
- 1.5 L'engagement de l'organisation envers la durabilité.

SECTION 2 : Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés

Cette section devra démontrer la réceptivité du soumissionnaire au TDR en identifiant les éléments spécifiques proposés, en répondant aux exigences, en fournissant une description détaillée des caractéristiques de performance essentielles proposées et en démontrant comment l'approche et les méthodologies proposées satisfont ou dépassent les exigences. Tous les aspects importants doivent être abordés avec suffisamment de détails et les différentes composantes du projet doivent être pondérées de manière adéquate par rapport à l'autre.

Une description détaillée de l'approche et de la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs du projet, en gardant à l'esprit la pertinence des conditions locales et de l'environnement du projet. Préciser comment les différents éléments de service doivent être organisés, contrôlés et livrés.

La méthodologie doit également comporter des détails sur les mécanismes internes d'examen technique et d'assurance de la qualité du soumissionnaire.

Expliquez si un travail serait sous-traité, à qui, combien de pourcentage du travail, la justification, et les rôles des sous-traitants proposés et comment chacun fonctionnera en tant qu'équipe.

Description des mécanismes et des outils de suivi et d'évaluation des performances existants ; comment ils seront adoptés et utilisés pour une exigence spécifique

Plan de mise en œuvre comprenant un diagramme de Gantt ou un calendrier de projet indiquant la séquence détaillée des activités qui seront entreprises et leur calendrier correspondant.

Démontrez comment vous prévoyez d'intégrer des mesures de durabilité dans l'exécution du contrat. Tout autre commentaire ou information concernant l'approche et la méthodologie du projet qui seront adoptées.

SECTION 2A : Commentaires et suggestions du soumissionnaire sur les termes de référence

Fournir des commentaires et des suggestions sur le cadre de référence, ou des services supplémentaires qui seront rendus au-delà des exigences du TDR, le cas échéant.

Programme des Nations Unies pour le Développement



SECTION 3 : Structure de gestion et personnel clé

- 3.1 Décrire l'approche globale de gestion de la planification et de la mise en œuvre du projet. Inclure un organigramme pour la gestion du projet décrivant la relation entre les postes clés et les désignations. Fournir une feuille de calcul pour montrer les activités de chaque personnel et le temps alloué à son implication.
- 3.2 Fournir des CV pour le personnel clé qui sera proposé pour soutenir la mise en œuvre de ce projet en utilisant le format ci-dessous. Les cvs devront démontrer des qualifications dans des domaines pertinents à la portée des services.

Programme des Nations Unies pour le Développement



<p>FORMAT DE CV DU PERSONNEL CLE PROPOSENOM DE LA PERSONNE</p>	<p>[INSERER]</p> <hr/>
<p>POSITION RETENUE POUR CETTE MISSION</p>	<p>[INSERER]</p> <hr/>
<p>NATIONALITE</p>	<p>[INSERER]</p>
<p>QUALIFICATIONS LINGUISTIQUES</p>	<p>[INSERER]</p> <hr/>



EDUCATION/
QUALIFICATIONS

[RESUMER LES ETUDES SUPERIEURES/UNIVERSITAIRES ET AUTRES FORMATIONS SPECIALISEES DES MEMBRES DU PERSONNEL, EN DONNANT LES NOMS DES ECOLES, LES DATES AUXQUELLES ILS SONT PRESENTS ET LES DIPLOMES/QUALIFICATIONS OBTENUS.]

[INSERER]



CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES

*[FOURNIR DES DETAILS SUR LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES
RELATIVES A LA PORTEE DES SERVICES]*

- NOM DE L'INSTITUTION : [INSERER]
- DATE DE CERTIFICATION : [INSERER]

HISTORIQUE DES
EMPLOIS /
EXPERIENCE

*[ÉNUMERER TOUS LES POSTES OCCUPES PAR LE PERSONNEL (EN
COMMENÇANT PAR LE POSTE ACTUEL, LA LISTE DANS L'ORDRE
INVERSE), DONNER LES DATES, LE NOM DE L'ORGANISATION QUI
EMPLOIE, LE TITRE DU POSTE DETENU ET LE LIEU DE L'EMPLOI. POUR
L'EXPERIENCE DES CINQ DERNIERES ANNEES, PRECISEZ LE TYPE
D'ACTIVITES EXECUTEES, LE DEGRE DE RESPONSABILITE,
L'EMPLACEMENT DES AFFECTATIONS ET TOUTE AUTRE INFORMATION
OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE JUGEE PERTINENTE POUR CETTE
AFFECTATION.]*

Programme des Nations Unies pour le Développement



	<p>[INSERER]</p>
<p>REFERENCES</p>	<p><i>[FOURNIR DES NOMS, DES ADRESSES, DES COORDONNEES DE TELEPHONE ET DE COURRIEL POUR DEUX (2) REFERENCES]</i></p>

Programme des Nations Unies pour le Développement



	<p>REFERENCE 1:</p> <p>[INSERER]</p> <p>REFERENCE 2:</p> <p>[INSERER]</p>
--	---

JE SOUSSIGNE, CERTIFIE QUE, AU MIEUX DE MES CONNAISSANCES ET DE MES CONVICTIONS, CES DONNEES DECRIVENT CORRECTEMENT MES QUALIFICATIONS, MES EXPERIENCES ET D'AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Programme des Nations Unies pour le Développement



SUR MOI-MEME.

Signature de la personne

Date (D/M/Y)

**FORM F : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROPOSITION FINANCIERE**

Nom du soumissionnaire :	[Insérer le nom du soumissionnaire]	Date	Sélectionner la date
Référence du RFP :	[Insérer la référence du RFP]		

Nous, les soussignés, proposons de fournir les services pour [insérer le titre des services] conformément à votre demande de proposition N° [insérer le numéro de référence de la RFP] et notre proposition. Nous soumettons notre proposition, qui inclut cette proposition technique et notre proposition financière scellée sous une enveloppe séparée. Notre proposition financière ci-jointe est d'un montant de [insérer le montant en lettres et en chiffres]. Notre proposition est valide et reste liée pour la période de temps spécifiée dans la fiche de soumission. Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter toute proposition que vous recevez.

Nom : _____

Titre : _____

Date : _____

Signature : _____

[Cachet officiel du soumissionnaire]

FORM G : FORMULAIRE DE PROPOSITION FINANCIERE

Nom du soumissionnaire :	[Insérer le nom du soumissionnaire]	Date	Sélectionner la date
Référence du RFP :	[Insérer la référence du RFP]		

Le soumissionnaire est tenu de préparer la proposition financière suivant le format ci-dessous et de le soumettre dans une enveloppe distincte de la proposition technique indiquée dans l'instruction aux soumissionnaires. Toute information financière fournie dans la proposition technique conduira à l'exclusion du soumissionnaire.

La proposition financière doit correspondre aux exigences du mandat et de la proposition technique du soumissionnaire.

Devise monétaire de la proposition : [XOF FCFA]